

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 27

Artikel: Au 9me chasseurs : [suite]
Autor: Bellanger, Justin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187753>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lo galant que va âi felhiès.

Vo no z'âi contâ l'autro deçando coumeint quiet dâi z'effoliâosès aviont étâ la causa qu'on gaillâs s'est traovâ prâi eintrêmi dou barreaux dè fenêtra coumeint on renâ dein 'na trappa. Cliâo tsanerès dè pernettès n'ein font pas d'autrès, kâ vaitsè z'ein onco on outra qu'ein a fé dè iena, sein lo volliâi, bin einteindu, à n'on valet que lâi allâvè contâ fleurette. L'est veré que la gaupa a z'u se n'affèrè assebin ; mâ porquîè appédzenavè-cllie lo galant !

Stu compagnon (cein sè passè assebin contrè pè Aubouna) vollie don onna né allâ trovâ sa mia, et po ne pas être vu, s'einfatè dein lo courti, io étâi la fenêtra dè la climène. N'iavâi min dè barreaux, po cein que clia fenêtra étâi on bocon hiauta et que n'étâi pas tant ézi dè lâi grimpâ ; mâ lè z'amoeirâo sont suti : ye preind onna vilhie lotta qu'étâi perquie, la met à botson eintrêmi on grezallâi et on bosson dè rouzès, et montè dèssus ; mâ l'étâi onco trào bas, sè mans arrevâvont justo à la trablietta et pas moian dè s'eimbriyi po poâi ietz. Adon que font-te ? La gaillarda qu'étâi 'na bonna ragotta, lâi preind lè mans po lo quetallâ amont ; mâ âo momeint iô l'allâvè fèrè : mâola ! lè pi dâo lulu que sè cotâvont contrè lè pierrès dè la mourraile po s'âidi à montâ, tsequont ti lè dou que lo vouâiquie avau, et pas solet, kâ tegnâi tant fermo lè mans dè la lurenâ que la pourra bougressa que ne s'atteindâi à rein, fâ lo betetin. Sè pi ribliont lo pliansi po prevôlâ ein amont, le passè la fenêtra et va la tэта la premiere et lè piautès ein l'air sè pliantâ dein lo bosson dè rouzès, per dessus lo galant qu'épèclliè la vilhie lotta ein dégringoleint et qu'écouessè à tsavon on bio grezallâi qu'avâi tant boune apparence. Ma fâi cruront que l'étâi la fin dâo mondo et la pourra drola fasâi dâi sicliâiâs à reveilli on cemetiro, tandi que lo coo, que dzevatâvè permi lè z'épenès, criâvè âo séco. Lè dzeins qu'oïront cé boucan, alliront vairè quinna castatrophe l'étâi arrevâ perquie, et duront âidi à clia z'amoeirâo à sè raveintâ dè permi clia basons. Pè bounheu que n'eurent pas grand mau : l'eurent lâo z'haillons dégrussi et furont on bocon einsagnolâ et griffâ, rappoo âi z'épenès ; mâ sè ramassiront tot vergognâo et ein sè peïnseint que l'étâi bon po on iadzo, kâ lè dzeins ein ont tant recaffâ et lè z'ont tant couienâ, que lè dou pourro diablo sont restâ on part dè dzo sein ousâ sailli què po allâ à l'ovradzo.

Au 9^{me} Chasseurs.

II

Par une claire matinée du mois de mars, comme maître Bigot, le notaire, était venu au château pour présenter des paperasses à la signature de l'ex-négociant, après déjeuner les deux hommes, bras-dessus, bras-dessous, s'enfoncèrent en causant sous les ombrages du parc.

Henriette ne jugea pas sa présence utile. Elle s'empressa de saluer l'excellent monsieur Bigot, monta lestement dans sa chambre, et passa son costume de cheval, dans le but d'essayer une nouvelle bête que son père lui avait achetée la veille.

— Savez-vous bien, disait d'un air doux l'officier ministériel en foulant avec son amphytrion l'herbe d'une

allée pleine de fraîcheur, — savez-vous bien que mademoiselle Henriette est charmante, mon cher monsieur de Longval !

La flatterie allait à une double adresse.

Grattepain se sentit touché à la fois comme père et comme... gentilhomme.

— Oui, charmante ! — poursuivit le vieillard ; — mais hélas ! pourquoi faut-il qu'un pareil trésor... Il s'arrêta, comme s'il eût craint de se montrer indiscret en allant plus loin.

Grattepain le considéra avec étonnement.

— Que voulez-vous dire, mon bon monsieur Bigot ?

L'autre poussa un soupir de commisération.

— Expliquez-vous donc je vous en prie.

— Eh ! mon Dieu ! je faisais allusion aux dispositions de mademoiselle votre fille.

— Quelles dispositions ?

— A son aversion pour le mariage.

— Comment !

— Mademoiselle de Longval n'a-t-elle pas manifesté l'intention de rester fille ?

— Rester fille par goût ?... Mais jamais de la vie ! Refuser de se marier par système, elle, Henriette !... Mais c'est exactement le contrepied de la vérité. Qui est-ce qui a pu vous dire une chose pareille ?

— Pardonnez-moi. Mais cet amour pour la solitude, cet éloignement du monde, m'avaient fait craindre que mademoiselle Henriette...

— Nullement, vous dis-je ; sachez-le donc, mon bon monsieur Bigot, si Henriette ne se marie pas, c'est uniquement parce qu'aucun parti ne se présente.

— Quoi ! aucun ?

— Pas un seul.

— Voilà qui est inexplicable.

— C'est bien ce que je me dis aussi. En attendant, vous le voyez, nous ne nous plaignons, ni elle ni moi, de notre tête-à-tête. Mais, j'y songe, vous, maître Bigot, qui connaissez tout le monde, il vous serait aisé de me trouver un gendre.

— A votre service, cher monsieur. Mais, avant de chercher, j'aurais besoin de savoir quelle profession...

— Oh ! pourvu qu'il ne soit ni commerçant, ni industriel, ni employé, ni fonctionnaire, ni artiste, ni homme de lettres, ni banquier, ni agent de change...

— Voilà bien des exceptions.

— Ni militaire surtout.

— Fort bien. Et que voulez-vous qu'il soit ? médecin, avocat ?

— Je ne dis pas non, pourvu qu'il n'ait pas de clientèle.

— Pourquoi ?

— Parce que, dans ces conditions-là seulement, il pourra devenir un jour député. Au lieu que des avocats qui plaident, des médecins qui voient des malades... pas d'avenir !

— C'est juste. Et que diriez-vous d'un magistrat ?

— Un magistrat m'irait assez. Mais je ne voudrais pas de ces grands airs qui glaçant.

— Vous préféreriez peut-être un notaire ?

— Un notaire ! Oui, parbleu, un notaire, voilà le gendre de mes rêves. Un notaire jeune, bien fait, aimable garçon, doué d'une bonne santé...

— Cela va sans dire.

— Ah ! par exemple, il faudra qu'il sache monter à cheval.

— Un notaire ?

— Oui. La chose est-elle impossible ?

— Vous savez que généralement ce n'est pas tout-à-fait notre spécialité !

— Sans doute, sans doute. Mais vous connaissez ma fille. Elle a des idées à elle. Elle s'est mis en tête de

n'épouser qu'un homme capable de l'accompagner à cheval. C'est son idée. Elle n'en démordra pas.

Et, devisant ainsi, les deux compères avaient atteint l'extrémité de l'avenue.

Ils gravirent les degrés du labyrinthe du haut duquel on domine une partie de la vallée de Sartines.

Dès qu'ils furent entrés dans le belvédère, Grattepain, promenant ses regards au-dessous de lui, ne put retenir un sourire d'orgueil, car il venait d'apercevoir sa fille.

Celle-ci faisait caracoler son cheval dans la plaine qui s'étend à l'ouest du parc, et que la jeune écuyère appelait en riant son manège.

Elle déployait à cet exercice une grâce et une aisance remarquables, et c'était merveille de la contempler de là-haut dans son costume d'amazone qui lui seyait à ravir.

Tantôt elle le forçait à tourner sur lui-même comme un toutou, ou à marcher à reculons comme une écrevisse, ou bien à cheminer obliquement comme un crabe.

Bref, elle le maniait avec une dextérité surprenante, et elle obtenait de lui, à force d'application et d'adresse, cette docilité que les écuyers expérimentés obtiennent seuls de leur monture. (A suivre.)

Les haricots verts. — C'est le moment de conserver les haricots verts. Voici une recette qui vient de Chine et dont on obtient de tels résultats, que nous la recommandons à nos lectrices; elle est du reste d'une simplicité à la portée de toutes les bourses.

Prenez un petit baril très propre; après avoir soigneusement effilé vos haricots verts, disposez-les dans le baril de la façon suivante :

Un lit de cinq centimètres de haricots très pressés, un lit de un centimètre de gros sel, ainsi de suite jusqu'au sommet du baril, en pressant toujours fortement, sans cependant écraser les haricots. Ceci fait, remplissez d'eau fraîche et filtrée avec soin, le baril jusqu'au niveau de la dernière couche de sel, ajoutez une pierre sur le tout pour maintenir la pression, placez un couvert mobile et réservez pour l'usage.

Quand vous voudrez vous en servir, vous n'aurez qu'à faire dessaler pendant vingt-quatre heures vos haricots dans de l'eau fraîche, en les changeant d'eau plusieurs fois.

Boutades.

Un voyageur monte en tramway et, s'adressant au conducteur d'un ton impérieux et hautain :

— Vous me descendrez avenue Bosquet, 36 !

— Y a-t-il une porte-cochère ? demande humblement le conducteur.

— Non, répond le voyageur étonné.

— C'est dommage, réplique le conducteur, sans cela j'aurais fait entrer la voiture.

Un visiteur fait sauter sur ses genoux l'enfant de la maison.

— Hop ! hop ! n'aie pas peur, petit !

— Prenez garde tout de même, monsieur ; l'autre jour, je suis tombé d'un âne.

Une économie pour la S.-O.-S. — Un paysan vaudois chemine péniblement entre les rails, sur la voie ferrée.

— Eh... dites-voilà-bas... lui crie le garde-voie, c'est prohibé de passer par là.

Le paysan répond :

— Manquerait plus que ça. J'ai mon billet et j'aurais pu même aller avet le train si je l'avais pas manqué.

Un petit garçon et sa sœur jouent sur le pas de la porte. Passe un gendarme à cheval.

— Lequel aimerais-tu mieux être, toi, gendarme à pied ou à cheval ? demande le petit garçon à sa sœur.

— J'aimerais mieux être gendarme à cheval...

— Pourquoi ?

— Parce que, s'il venait des voleurs, je pourrais me sauver plus vite.

Deux juifs, brouillés depuis longtemps, se rencontrent à la synagogue.

Là, ils se jurent d'oublier leurs torts réciproques.

— Tout est effacé, dit l'un, et je te souhaite tout ce que tu me souhaites.

Et l'autre :

— Ah ! tu vois, tu recommences !

M. Prudhomme à son fils, d'un air pénétré :

— Mon enfant, permets-moi de te dire que je te trouve bien froid, oh ! mais bien froid, avec ta fiancée.

— Qu'est-ce que tu veux ? Elle ne dit rien ; et puis, je la trouve trop petite !

M. Prudhomme, d'un ton sentencieux :

— Vous pourriez, du moins, l'aimer dans la proportion de sa taille !

Recette pour nettoyer les cuivres dorés. — Faites une eau de savon presque bouillante ; trempez-y les cuivres et frottez-les avec une brosse douce ; rincez-les ensuite à l'eau claire, mais toujours chaude, en les brassant encore pour enlever le savon ; puis, sans les essuyer, mettez-les sécher à l'air. Lorsqu'ils sont secs, frottez-les avec une peau de daim, en ayant soin de ne pas toucher les parties mates.

La livraison de juillet de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE contient les articles suivants :

L'état politique et social de l'Italie. — Le radicalisme, par M. le marquis Charles Alfieri, vice-président du sénat italien. — La charmeuse. — Scènes du désert, par M. Joseph Noël. (Troisième et dernière partie). — Le théâtre contemporain en Espagne, par M. E. Rios. — La prévision du temps et la météorologie générale, par M. E. Durand-Gréville. (Seconde et dernière partie). — Quinze jours en Italie. — Notes de voyage, par M. Marc-Monnier. (Troisième et dernière partie). — La musique au XVIII^e siècle. — Jean-Sébastien Bach, par M. William Cart. (Seconde partie). — Chronique parisienne. — Chronique allemande. — Chronique anglaise. — Chronique suisse. — Chronique scientifique. — Chronique politique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

L. MONNET.